



COMMUNE DE PONS

AVIS D' ENQUÊTE PUBLIQUE

concernant la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté du 04/08/2025, le Maire de Pons a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme de la commune de Pons.

A cet effet, M. Henri BOSQ a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 15 septembre 2025 à 9h00** au **mercredi 15 octobre 2025 à 17h00**, soit 31 jours consécutifs, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie de Pons.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, et émettre des observations sur le projet de plan local d'urbanisme.

Ces observations pourront être :

- consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie ;
- ou déposées sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6481> ;
- ou adressées par voie postale à M. le Commissaire-enquêteur, Mairie, Esplanade du Château 17800 PONS ;
- ou envoyées par courriel à l'adresse enquete-publique-6481@registre-dematerialise.fr .

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Pons les :

- Lundi 15/09/2025 de 9h à 12h
- Mercredi 17/09/2025 de 14h à 17h
- Vendredi 19/09/2025 de 14h à 17h
- Mardi 23/09/2025 de 9h à 12h
- Lundi 06/10/2025 de 14h à 17h
- Jeudi 09/10/2025 de 14h à 17h
- Lundi 13/10/2025 de 9h à 12h
- Mercredi 15/10/2025 de 14h à 17h

et lors du marché, place du minage (Les Halles) les :

- Samedi 27/09/2025 de 9h à 12h
- Mercredi 01/10/2025 de 9h à 12h

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie dès leur réception ainsi que sur le site internet de la Commune, et ce, pendant un an.